

REDIGEE EN COLLABORATION

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau."

BUREAU : 3954 PARC LA FONTAINE — TEL. : FRONTENAC 1233

23e ANNEE — No 1094

MONTREAL, 21 MARS 1935

Abonnement : \$2.50 par année

Un mouvement "fasciste" au Québec

EH NON ! LA POLITIQUE NE DESUNIT PAS LES MENAGES !

Le "New York Times" prétend au contraire que le suffrage féminin rapproche les époux.

Sans vouloir prononcer un plaidoyer particulier en faveur du suffrage féminin dans le Québec, nous ne pouvons faire autrement que de constater que les objections soulevées contre cette innovation ont tendance à disparaître peu à peu de par le vaste monde.

L'un des arguments favoris des anti-féministes était que si les femmes avaient accès aux urnes, les querelles de ménage deviendraient plus fréquentes. Le fait est-il produit ?

"Non", répond le "New York Times", le grand journal yankee, car loin de briser le lien conjugal, la politique, en certains cas, l'a renforcé. La plupart de nos politiciennes font campagne pour leur mari et, lorsqu'il arrive à celui-ci de mourir, elles le remplacent. A la Chambre Haute, madame Hattie Caraway, de l'Arkansas, et madame Huey Long, de la Louisiane, occupent justement les sièges laissés vacants par messieurs Caraway et Long. Aux yeux du public, la charge autrefois remplie par le mari est en quelque sorte devenue un douaire qui appartient à sa veuve. Le danger des divergences politiques existeraient moins entre les époux qu'entre le père et ses fils. On l'a vu en Angleterre. On commence à le constater aux Etats-Unis.

Si le droit de vote est encore refusé à la femme française, c'est qu'on l'y considère encore, d'une manière générale, comme un élément "réactionnaire", mais cette attitude est appelée à changer bientôt sous la poussée de nécessités nouvelles. En Espagne, dès l'élection qui suivit la déconfiture d'Alphonse XIII, les femmes votèrent et le résultat sembla donner raison aux politiciens français encore adversaires du féminisme en politique. Mais on a vu que les toutes dernières élections espagnoles ont montré que les femmes de ce pays en avaient appris depuis 1933 et que, elles aussi, suivent désormais "le mouvement" politico-économique moderne dicté par la crise actuelle.

ANGE PITOU.

REPOSE DU PROTESTANTISME A LA PROVOCATION DE M. QUINN

Les catholiques ontariens menacés de perdre leurs écoles séparées. — Le cabinet Hepburn en mauvaise posture.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

Ottawa, 21. — Je prévoyais bien, samedi dernier, dans ma chronique à "L'Autorité", que l'exubérance de M. Martin J. Quinn, président de l'Association des Contribuables Catholiques, de l'Ontario, ruinerait la cause de celui-ci en cette province aux trois-quarts protestante. M. Quinn avait déclaré aux Chevaliers de Colomb d'Oshawa que les catholiques ontariens voteraient en bloc contre tout gouvernement qui agirait contre leur volonté.

Les Orangistes ont aussitôt pris feu : "Une perte de \$2,000,000 résulterait pour l'école publique de l'Ontario du projet d'augmenter la part que reçoit l'école séparée de la taxe sur les corporations, a aussitôt déclaré le grand-maître C. C. Reid, à la séance inaugurale du congrès de la Grande-Loge orangiste de l'Ontario-occidental, congrès tenu à Midland.

Prescott, 21. — La 60e assemblée annuelle du chapitre Grand Black de l'Ontario oriental, coïncidant avec la 77e assemblée générale de l'Ordre d'Orange de l'Ontario oriental, a formé une résolution protestant contre les soi-disant efforts entrepris pour obtenir du gouvernement ontarien de nouvelles concessions financières à l'école séparée.

La résolution, qui est très longue, prie les contribuables qui soutiennent l'école publique de prendre note des "menaces" proférées par M. J. Quinn, président de l'Association des contribuables catholiques romains. M. Quinn aurait dit que le gouvernement Hepburn serait défait aux prochaines élections, s'il refusait d'accorder à l'école séparée l'aide financière qu'elle lui demande. Aux électeurs de n'accorder l'appui de leur votes qu'à ceux qui ont "ouvertement et courageusement exprimé leur opposition au contrôle menaçant du Parlement de cette province par une religion ou un groupe de sectaires et de gens avides de faveurs, qu'ils soient catholiques romains ou non.

ROOSEVELT TOURNE "A GAUCHE"

De nouveau candidat il cherchera à éliminer les éléments conservateurs du parti démocrate et à conquérir les libéraux républicains.

M. Roosevelt est officiellement candidat à la réélection présidentielle. La Maison Blanche a fait connaître que le président avait signé les "pétitions primaires" dans les Etats de Maryland, de Massachusetts et de l'Ohio; son nom a déjà été présenté dans l'Illinois. M. Roosevelt a également fait connaître qu'il prononcerait un grand discours politique le 13 avril à Baltimore. On croit que comme dans tous les pays démocratiques, Roosevelt, qui est un libéral de la vieille école, tournera un peu plus "à gauche" et que son programme s'en ressentira.

M. James A. Farley, président du Comité national démocrate, a déclaré que M. Roosevelt signerait pour tous les Etats qui demandent une action pour la désignation des délégués à la Convention. M. Farley estime que le président signera, dans ces conditions, pour une quinzaine d'Etats.

En envahissant les trois Etats dont il est question plus haut, M. Roosevelt prend directement l'offensive contre les démocrates qui ont eu l'audace de lancer un défi au New Deal. Le but des stratèges de la Maison Blanche est d'écraser les rébellions naissantes dans le Massachusetts, l'Ohio et le Maryland. Outre d'éliminer tout mouvement conservateur dans son sein, le parti démocrate vise à conquérir les républicains à tendances libérales.

SCARAMOUCHE.



CONCOURS DE MENTERIES

Un Yank décroche le championnat, pour la simple raison qu'il n'y avait point de Marseillais en lice.

Nous vivons une époque charmante, point n'est besoin de le dire, au moment le plus heureux de l'histoire mondiale ! A telle enseigne que le mensonge y fait prime, alors que la vérité ne figure que très rarement au tableau de nos préoccupations. Le mensonge fait furor partout et est même devenu l'objet de concours, nantis de médailles et de "mentions honorables", une chose bien portée, quoi, et de réputation universelle.

Aux Etats-Unis, par exemple, où tout se fait en plus grand qu'ailleurs, un championnat du mensonge ou de la blague outrée se dispute chaque année de la façon la plus officielle. C'est à qui "sortirait" la plus flagrant impossible, la "colle" inégalable, la gâchette inédite, en un mot le mensonge le plus formidable de l'année. Voici quelques spécimens primés de la sorte et auxquels nos grands journaux font les honneurs de leur publicité :

"L'hiver dernier fut terriblement froid, au point qu'un grand rat des champs vint se réfugier dans ma maison. Je cherchai à l'attraper dans une souricière, mais en vain. Enfin, le construisant un piège simple mais efficace. Je plaçai dans la cuisine un grand thermomètre et mis dessous un morceau de fromage. Durant la nuit, la température descendit si bas que le meureur cloua le rat au sol avant qu'il ait eu le temps de s'emparer du fromage."

Et cet autre spécimen, attribué à M. Dupuis, d'Ottawa, et par qui on pourrait arriver à ouvrir les huîtres sans coutelas :

"Je m'assieds devant une douzaine d'huîtres, je me mets à babilonner. Bientôt, ces mollusques suivent mon exemple et babilonnent... par contagion. Et voilà."

Evidemment, le mot mensonge est ici pris dans son sens inoffensif. Il équivaut à la blague française dont les exemples ne se comptent plus et qui fait souvent fureur à Marseille, où le Marius légendaire en débiterait du matin au soir, selon les chroniqueurs bien informés.

On connaît cette histoire de trois peintres méridionaux qui étaient modestes et s'en vantaient. Se trouvant un jour à la terrasse d'un café où ils sirotaient un apéritif, ils se mirent à parler de leurs oeuvres.

— Moi, dit le premier, j'ai peint, un jour, "le passage de la Berezina" pour un lord anglais. Celui-ci m'avoua, par la suite, que tout gelait dans la pièce où il l'avait suspendu !

Ceci me rappelle, interrompit le deuxième, qu'un soir, ne sachant que faire de mes dix doigts, je me mis à barbouiller une petite planche en pin et à tracer une imitation de marbre. Pour m'assurer de la réussite de mon travail, je mis ma planche dans une bassine d'eau et, vous me croirez si vous voulez, mais elle alla tout droit au fond ! Du vrai marbre !

Vous me faites penser, mes vieux, dit le troisième, que j'en ai une, moi aussi, à vous conter. C'était du temps où Clémenceau, non encore sobriqueté "le tigre", était tout simplement surnommé "le tonbeur de ministères", celui-là même qui, alors qu'il était lui-même "premier" d'une combine ministérielle, "se tira une phrase dans la tête" et en "tomba", lui et tous ses collègues. Un de ses admirateurs d'alors me commanda un portrait du "chouan" radical. Je fis le tableau, bien entendu, et il me fut bien payé, mais l'acquéreur, à quelque temps de là, me dit :

— Figurez-vous, cher maître, que votre reproduction du tonbeur de ministères est tellement nature que je suis obligé de la raser tous les deux jours !

Et voilà de ces blagues énormes qui, à proprement parler, ne sont pas des mensonges — comme, par exemple, les pieuses meneries du "devoir" — parce qu'ils sont dits pour la simple plaisanterie et sans aucune arrière-pensée mauvaise.

Mais il appartenait aux Américains, qui "championnent" tout ce qu'ils touchent, d'organiser des concours de meneries.

MISTIGRIS.

DELICATE ALLUSION

— Vous devriez porter des jarretières; vos chaussettes tombent. — C'est exact, c'est pour me rappeler que ma femme m'a chargé de lui acheter un soutien-gorge!

LA PRESSE ONTARIENNE PREND FEU. — LE "SATURDAY NIGHT" DÉNONCE LE JEU DE M. PAUL GOUIN & CIE. — QUEL EST LE ROLE EXACT DE L'ABBÉ LIONEL GROULX.

Il n'y a plus à se le dissimuler, un mouvement fasciste est en oeuvre dans le Québec. On pourrait aussi bien le qualifier "naziste" ou "nazo fasciste", mais ses auteurs se rendent compte sans doute que Herr Hitler n'est pas encore assez populaire sur les rives du Saint-Laurent.

"L'Autorité" a déjà rapporté que le "Barron Weekly Journal", un hebdomadaire qui se vend comme de petits pains chauds à Montréal, démolait dans les discours des membres de l'Action Libérale Nationale, et particulièrement de M. Paul Gouin, une nette orientation vers un Etat indépendant et catholique que l'on baptiserait du nom de Laurentie, quitte à en chasser les Anglais, les Juifs et autres nationalités trop encombrantes au point de vue économique, vis-à-vis de gens qui n'ont jamais connu le premier mot de l'économie politique.

UNE VOIX DE TORONTO

Le "Saturday Night", de Toronto, hebdomadaire supérieurement rédigé et très répandu, reprend cette thèse, et Dieu sait qu'il n'y va pas de main morte :

"La puissance croissante du mouvement pour la formation d'un Etat canadien-français, catholique et indépendant, dans la province de Québec — écrit-il — est soudainement devenue bien apparente à Québec et à Montréal, par l'apparition récente de plusieurs journaux presque exclusivement dédiés à ce mouvement.

"Une de ces dernières publications est "La Nation", un hebdomadaire politique et littéraire fort bien rédigé, édité par un groupe de jeunes avocats de la ville de Québec. Le numéro du 22 février contient un très long article, écrit spécialement pour "La Nation" par l'abbé Lionel Groulx. Cet article rappelle les efforts du curé canadien-français, depuis une trentaine d'années, pour inculquer un sens "d'unité nationale" parmi les originaires de langue française de la province. L'abbé Groulx prédit l'inévitable débâcle de la Confédération et ne voit rien d'impossible à la réalisation de son idéal : la fondation prochaine d'un Etat canadien-français-catholique indépendant.

"Nos difficultés sont moins politiques que nationales", déclare l'auteur. "La grande erreur des Canadiens-français, c'est qu'ils ne sont pas véritablement canadiens-français. Notre tâche urgente doit être d'organiser une renaissance spirituelle, d'apprendre à nos gens à être cent pour cent canadiens-français et catholiques, de sorte qu'ils puissent placer notre conception politique, à Ottawa et Québec, sur un plan national normal."

LA LAURENTIE

"Presque tous les articles principaux de la "Nation" de Québec, de même que ceux de "L'Indépendance", de Montréal, sont très défavorables au "séparatisme". "L'Indépendance", organe des "Jeunes Patriotes du Canada français", dédie son numéro du 15 février à l'abbé Groulx. Au milieu de la page se trouve une caricature représentant un soldat porte-étendard, épée au vent, prêt à l'action, le tout ayant pour titre: "Vers l'indépendance sans peur ni bravade."

"Dans un article intitulé "pour la Laurentie", il est écrit que l'Etat libre de la Laurentie doit être gouverné par et pour les Canadiens-français. Cet objectif sera atteint par une agressive campagne d'éducation nationale. Les "jeunes laurentiens", dit l'auteur, "devraient étudier l'histoire de leur race. Ils doivent s'appliquer à atteindre "la destinée que leur fixèrent leurs ancêtres avant la Confédération." Ils doivent se libérer de l'Angleterre s'ils veulent vivre une existence vraie et digne. Ils doivent remplacer "O Canada!" par "O Laurentie, terre de nos aïeux!" dans leur hymne national.

La "Nation", dans son premier numéro, il y a peu de semaines, portait en marge du titre de la première page la citation d'un discours du cardinal Villeneuve, de Québec, dans lequel celui-ci déclarait que l'Etat laurentien constitue une ambition idéale et un objectif solidement étayé.

Nous nous permettons d'interrompre ici le "Saturday Night" pour lui rappeler que si le cardinal Villeneuve, du temps qu'il était tout simplement le Père Villeneuve, Oblat, a préconisé la Laurentie, il a ridiculisé cette utopie depuis que devenu archevêque-cardinal de Québec, et a pris un contact plus direct avec les réalités.

FOIN DE L'ANGLETERRE !

Dans une autre article, signale notre confrère ontarien, il est dit : "Soyez Canadiens français. Le peuple veut un changement. Il veut de l'action. Il désire renverser le faux libéralisme qui sert sous la dictée des trusts. Essayons de coordonner nos efforts intellectuels et physiques. Soyons patriotes, vrais catholiques et vrais Canadiens français. Unissez-vous pour ne pas périr. Unissez-vous pour la réalisation de notre idéal national, LA FORMATION D'UN ETAT LIBRE CANADIEN FRANÇAIS. Vive l'indépendance!"

"D'autres journaux, eux, battent la charge contre les magasins juifs et demandent aux Canadiens français d'acheter seulement "des leurs", ce qui exclue aussi les magasins anglais. Parmi les journaux boycottant l'annonce des magasins juifs, y compris les grands magasins à rayons, sont: "L'Action Catholique", de Québec, et "La Province", de Montréal, qui est l'organe officiel de "L'Action Libérale Nationale".

"Quelques journaux nationalistes canadiens-français, organes de cette "Action Libérale Nationale", essaient de faire de l'esprit. "L'Indépendance" observe: "Certains de nos ministres québécois ont juré allégeance au nouveau roi. S'ils sont aussi loyaux à Edouard VIII qu'ils l'ont été envers leurs propres gens, le roi Edouard n'aura que peu à y gagner." Le même journal demande : "Pourquoi Edouard VIII n'a-t-il pas marié une fille de Haïlé Salassié? Avec l'Ethiopie assurée, la brûlante question de l'est africain eut été résolue d'un seul coup."

A moins que M. Duplessis n'ambitionne réellement d'être un Mussolini, il devra répudier sans retard des amis aussi compromettants.

Et à moins que M. Paul Gouin ne rêve d'une Laurentie, il devra convenir que son discours de Saint-Hyacinthe, prononcé il y a deux mois, était un véritable coup de Jarnac porté à S. E. le cardinal Villeneuve, autrefois le Père Villeneuve, oblat de Marie-Immaculée. FLAMBEAU

LES MOEURS NAZISTES

Un oppositoniste est aussitôt abattu comme un boeuf. — Est-il dépecé et mangé ?

Les personnes qui suivent les hauts et les bas de la politique allemande se demandent ce qu'est devenu Alfred Hugenberg. On n'ignore pas que ce dernier était le chef du parti conservateur allemand et que c'est grâce à son appui que Herr Hitler a réussi à s'emparer du pouvoir. Or il est disparu et on laisse entendre qu'il pourrait bien avoir été victime, comme tant d'autres, de la brutalité hitlérienne.

A ce propos la New Stateman and Nation de Londres vient de publier une lettre de M. Joseph Waldman où se lit l'explication suivante :

L'automne dernier, lorsque l'antisémitisme officiel eut été mis au point, ces lois furent présentées au Reichstag et approuvées en quelques minutes. L'assemblée était irradiée par tous les postes du réseau allemand de T.S.F., mais l'émission radiophonique fut brusquement interrompue après les premiers mots de Herr Goering, président du Reichstag. Le motif de cette interruption ne fut pas connu du public pendant quelque temps. J'apprends maintenant de très bonne source quel fut ce motif: après les discours du Führer, Herr Hugenberg se leva et tenta de discuter les nouvelles lois, dans le but de faire entendre sa protestation contre cette incroyable preuve de barbarie. Il fut aussitôt et littéralement abattu, au milieu d'un grand tumulte, par ses collègues du Parlement, et les microphones furent enlevés. On n'a pas entendu parler de lui depuis ce jour.

Que faut-il penser de semblables brutes, et nos nazo-fascistes croient-ils réellement que ce régime doit être instauré dans le Québec ? FIGARO

LES MARINES MARCHANDES

Comme quoi l'Union Soviétique a fait des progrès considérables sous le signe du commerce.

Londres, 21. — D'après le rapport annuel de la Chambre de Navigation du Royaume-Uni, le tonnage de la marine marchande de l'Union Soviétique est passé de 301,000 tonnes à 1,350,000 tonnes dans les huit dernières années et menace d'éliminer complètement les transports maritimes d'exportation et d'importation entre les deux pays.

Cette augmentation de 334 pour cent dans le tonnage soviétique indique que les Russes ont l'intention de se réserver une proportion croissante des transports tant pour l'importation que pour l'exportation. En confirmation des chiffres précédemment cités indiquent que le tonnage marchand britannique a baissé de 45 pour cent du total mondial en 1914 à 31.61 pour cent en juin 1935.

MARIS PAS CHERS

Une Belge dont le mari avait été tué dans un accident de chemin de fer, a reçu dix mille dollars en compensation de la Compagnie. Pas longtemps après elle apprit qu'un voyageur qui avait eu une jambe coupée avait reçu vingt mille piastres. La veuve vint immédiatement au bureau de la Compagnie. "Messieurs, comment cela" demanda-t-elle. "Vous avez donné vingt mille dollars pour une jambe et vous m'avez alloué seulement dix mille pour la perte de mon mari!" "Madame" fut la réponse, "la raison est bien simple. Vingt mille dollars ne lui remettaient pas une jambe, mais pour dix mille dollars, vous pouvez acheter un mari!"

CE BON DIABLE D'HITLER



Hitler. — Allons, mes petits amis, ne vous effrayez pas ! Je veux tout simplement essayer mon revolver "nouvelle marque"...

QUEBEC VILLE DES PURS ARYENS

Ostracisme contre le confrencier français Julien Benda. — A-t-il quelques gouttes de sang sémite? — Sensationnelle affaire à l'Institut Canadien.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité") Québec, 21. — Qui aurait pu croire que le nazisme s'emparerait tout à coup de notre bonne ville de Québec et que, d'un certain groupe d'intellectuels d'ordinaire plutôt paisibles, tel le mouton national, il ferait autant de lions? Désormais, pour venir confrencier à Québec, il faudra être un pur "Aryen", ou sinon...

M. Julien Benda, écrivain et philosophe français réputé, auteur de plusieurs oeuvres connues, comme "Mon premier testament", "Les idéologues d'Eleuthère", "Le Bergsonisme ou une Philosophie sur la mobilité", "Les sentiments de Critias", "Les Amaranthes", "La trahison des Clercs", etc., vient d'en faire la terrible expérience.

Au cours de sa tournée en Amérique, il donna une conférence à l'Alliance Française, de Montréal, sur "la paix européenne, problème moral", et il avait été invité dans la vieille capitale par le Cercle des Femmes Canadiennes de Québec et l'Institut Canadien. Il a parlé devant ces dames sur les partis politiques en France, affiliés soit à la gauche soit à la droite, mais il a dû ravalser sa conférence qu'il devait prononcer devant l'Institut. Pourquoi?

C'est qu'un groupe de nazis de la Haute-Ville avait appris que Benda n'est pas un Aryen cent pour cent, mais qu'il a quelques gouttes de sang sémite dans les veines. OÙ ces purs ont-il pris leur renseignement? Nous l'ignorons. Il n'en reste pas moins qu'ils furent très chagrins du refus du cardinal Verdier d'accorder des funérailles religieuses à Jacques Bainville, l'un des chefs de l'Action Française, et pourtant Bainville, dont le vrai nom rime à peu près comme Balstadt, était un Sémite authentique.

Personne n'ignore que les commandeurs, les chevaliers, les grand-croix et les rose-croix pullulent à Québec. Parmi les plus friands de décorations, il faut bien reconnaître que nul n'égale un certain M. Corriveau, dont les titres remplissent une colonne entière de journal et dont les décorations ne se comptent plus, à partir de l'Eléphant Blanc jusqu'au Lapin Agile. Des nazistes ardents se groupèrent autour de cet individu surchargé, d'abord pour le faire élire président de l'Institut Canadien, et ensuite pour empêcher Benda de parler, menaçant de faire du chahut. Le sieur Corriveau ne put décrocher que la vice-présidence, mais Benda ne parla point.

Est-ce parce que M. Julien Benda n'était pas considéré comme un pur Aryen, ou parce que dans sa conférence devant le Cercle des Femmes il s'est déclaré un homme de Gauche, que nous avons assisté à cette tempête dans un verre d'eau? En tout cas, il n'en reste pas moins que la liberté de parole vient de subir un rude choc dans la cité de Champlain. Tout confrencier, désormais, avant d'escalader le Cap Diamant, devra-t-il prouver qu'il est naziste ou du moins fasciste, et démontrer que son aryanisme remonte jusqu'à la trentième génération?

ROBUR.

LE MONT ATHOS

On a tout dit sur le célèbre monastère du Mont Athos, devenu en fait une république monacale avec ses intrigues, ses influences, sa politique. Au début de l'année dernière, le gouvernement grec avait décidé de dissoudre cette dite république. Les moines du Mont Athos tintrent bon, espérant se maintenir à la faveur des événements qui se passaient à Athènes.

Or, le roi George de Grèce n'a pas infirmé la décision prise à l'égard du célèbre couvent. Il demeurera, mais les moines devront aller sous un autre ciel, s'ils veulent rester en congrégation. On parle de faire du Mont Athos un vaste sanatorium ou un centre scientifique, ou encore un lieu de pèlerinage mais touristique. Mais que deviendra la célèbre bibliothèque du Mont Athos?

BONNES ACTIONS

— Allons, mon cher banquier, pour mon "oeuvre" faites une bonne action, on vous en tiendra compte plus tard... — Oh! chère madame... les mauvaises je les ai vendues!

CHRONIQUE SUBURBAINE

COMMENT LACHINE COURT SON "MARATHON DE LA RUINE"

Pourquoi ce cri d'alarme du maire Carignan après l'annonce d'un "surplus"? — Fiasco de la vente des propriétés pour non-paiements de taxes.

(Du corr. rég. de "L'Autorité") Lachine, 21. — La Ville avait annoncé cette semaine la vente publi-

re, la ville y trouverait profit par les économies qui pourraient se faire.

Ce résultat ne nous surprend aucunement car notre Conseil de Ville a pris tous les moyens pour s'assurer que cette vente ferait "pétage".

Nous sommes entièrement de l'avis du maire Carignan. Nous ne lui dirons pas, cependant, qu'en avril 1932, "L'Autorité" recommandait la même chose au Conseil de ville du temps, car il suffirait de lui dire que notre journal a eu cette idée avant lui pour qu'il se décide à continuer le même système que la ville emploie actuellement pour l'enlèvement de ses vidanges.

ET CE SURPLUS ?

Un miracle, un miracle, vite, venez constater un miracle à Lachine! Le 4 mars dernier, le maire Carignan déclarait à une assemblée de la Commission Métropolitaine: "Depuis l'avènement de la dépression, la ville de Lachine a déboursé \$600,000 pour défrayer sa part des allocations de chômage. Il en est résulté qu'un grand nombre de nos propriétaires ont dû abandonner leur propriété. Il en est résulté que la municipalité s'est trouvée dans l'obligation de perdre les taxes imposées sur ces propriétés estimées à \$1,000,000.00. De plus, des arrérages de taxes de \$160,000, sont actuellement dus à la ville de Lachine. Il est impossible, en face de cette situation, d'imposer de nouvelles taxes".

Nous déclarons immédiatement que ceux qui sont au service de la ville pour l'enlèvement des vidanges sont de très bons employés, mais cela ne veut pas dire que l'enlèvement des vidanges à Lachine ne saurait pas se faire à meilleur marché qu'en ce moment.

LE "MARATHON"

Un marathon, c'est un sport tout naturel dans une ville qui s'intitule la "Cité des Sports". C'est ce qui s'en vient d'après la déclaration du maire Carignan, malgré le prétendu, mais ce marathon n'est pas un marathon ordinaire, c'est un "marathon de la ruine".

"Si le gouvernement fédéral ne nous aide pas, s'écriait le maire, le "marathon de la ruine" s'en vient! Nous avons maintes fois attiré l'attention du maire sur cette menace, mais il déclarait que nous étions des prophètes de malheur, à "L'Autorité", et, pour tout dire, de "malpensants".

Aujourd'hui qu'il n'est plus possible de camoufler les chiffres, de charmer indéfiniment au fond de secours des montants qui devraient être à l'administration générale, le maire finit par convenir que nous avons raison.

Parmi les participants à ce "marathon de la ruine" se trouvent des coureurs millionnaires qui réussissent à régler des arrérages de taxes de \$4,000 pour \$1,000, soit 25 cents dans la piastre; de gros saisiés maintenus à leur gros salaire malgré la crise; des ingénieurs à l'appât vorace qui prennent Lachine pour une maison de refuge; des chômeurs de Verdun qui viennent prendre la place de nos chômeurs locaux, et combien d'autres qui d'une façon ou d'une autre ont participé à cette course funeste.

Les coureurs étaient depuis longtemps sur la piste avant que le maire et les échevins jetassent le cri d'alarme. Pourquoi vouloir maintenant rejeter sur ceux qui les ont précédés ou ceux qui ne leur conviennent pas une responsabilité qui n'appartient qu'à eux-mêmes?

FELICIEN

VILLE LASALLE

(De notre corr. particulier) Ville LaSalle, 21. — Enfin, "le chat est sorti du sac". La "Gazette" du 18 courant dit que l'échevin Biggar monte une "cabale" pour amener Ville LaSalle, Lachine, Ville St-Pierre et Hampstead à Montréal pour fins de taxe de vente. L'annonce légale du règlement municipal 1388, actuellement publiée par nos quotidiens, ne nous mentionne pas, mais il semble que ce soit l'intention de Biggar et de sa gang de nous "inclure" à Québec même, au Comité des Bills Privés. Notre population et nos échevins comprennent-ils que nous avançons à payer un surplus pour chaque achat et que le produit de cet impôt ira à Montréal? On se saurait prendre au sérieux la ridicule promesse d'un rabais ultérieur. Ce n'est pas plus tard mais aujourd'hui que Ville LaSalle doit voir à ne pas laisser aller son argent à Montréal sans pouvoir souffler mot. Il est à peu près temps que M. Biggar sache, Québec aussi, qu'il faut nous s'écher la paix avec ça. Nous savons tous que la politique est au fond de cette affaire, qui n'a d'autre but que de sauvegarder la "job" de certaines gens. Jusqu'à présent, ils ont commis gaffe sur gaffe et si LaSalle veut aller de l'avant, lutons jusqu'au bout pour garder notre indépendance en toutes choses.

(From our special correspondent) Ville LaSalle, 21. — At last "the cat is out of the bag" and in the "Gazette" of March 18th, Alderman Biggar is said to be arranging a "cabale" to bring to Montreal, Ville LaSalle, Lachine, Ville St-Pierre and Hampstead, for the purpose of collecting the sales tax. In the notice of By-Law 1388 in the daily press now being published, we are not mentioned, as it would look that it is the intention of "Biggar" and his gang to run this in at the Private Bills Committee at Quebec. Will our people and our Aldermen understand, apart from the fact that it is the "Thin edge of the wedge" we would have to charge on every sale made, the money collected to go to Montreal. The foolish promise of a rebate at some future period must not be taken seriously. Are we to allow the principle that LaSalle now, and not at some future date, can let their people and their revenues be used to help Montreal without a word to say for their future? Its about time that Mr. Biggar was told, and Quebec also, leave us alone. We all know that at the bottom its politics and desire for these men to keep their jobs. They have made a mess so far and if LaSalle is to go ahead, let us fight to the last to keep our independence in all things. Let our Council get ready and be prepared to go to Quebec. Let them get in touch with Mr. Monk, our member. What will each ratepayer think that to every sale made at his grocers, butchers, etc., a charge is added. How will our factories, stores, etc., like to install a new system of bookkeeping? We have a couple of good fighters in the Council. Our financial position is good, we are paying \$3,000 a year out to the Metropolitan Commission for nothing, we ask no favors. Its time a halt is called to our being used as a "pawn" by these outsiders to help their own ends.

Comme nouvelle locale digne de mention, nous avons à signaler la mort de M. H. Beaulieu, qui fut un citoyen respecté. Funérailles samedi matin.

As local news, we have to register the death of Mr. H. Beaulieu, which is worth of mention because Mr. Beaulieu was a prominent citizen. Funeral Saturday, RANDOLPH RANDOLPH



La commémoration des morts de la bataille d'Adoua, qui se traduit par une cuisante défaite des Italiens, en 1896, nous donne l'occasion de cette photo montrant le roi d'Italie Victor-Emmanuel aux côtés du Duce assistant ensemble à la cérémonie religieuse. Tous deux sont en tenue de campagne. Est-ce que le roi ne semble pas l'humble aide-de-camp du superbe dictateur?

"SUR LES AILES DE LA FUMÉE" LE LIEU DE NAISSANCE DU TABAC AU CANADA - LE QUEBEC

La protection offerte par l'Imperial Tobacco Co. à son nombreux personnel. — Prodigieux développement d'une industrie nationale. — Faits curieux.

Les lecteurs de "L'Autorité" continuent de vouer le plus vif intérêt à la lecture de la plaquette "Sur les Ailes de la Fumée", publiée par l'Imperial Tobacco Company (division de Québec). La dernière tranche insérée dans ce journal se terminait par la mention que les employés de cette compagnie, en énorme majorité canadiens-français, sont heureux parce qu'ils sont assurés d'un emploi continu. Citons encore:

Ils ont aussi une autre cause de bonheur, en ce que les conditions de travail sont exceptionnellement agréables. Les édifices qui les abritent sont bien éclairés, bien chauffés et bien ventilés. Il y a partout des salles de toilette et des fontaines, toutes tenues rigoureusement propres. Des dispositifs de sécurité les protègent contre les accidents. Les employés, dont chacune a son placard à elle, circulent en élégants uniformes. Et il y a une salle à manger complètement aménagée, avec cafétéria où sont fournis gratuitement du lait et du thé, et où l'on peut se procurer pour seulement cinq cents un bol de délicieuse soupe bien nutritive, avec des petits pains et du beurre.

Mais le confort physique n'est que le commencement de l'histoire. La base du bonheur réel est la bonne santé. Et les employés de l'Imperial Tobacco Company sont proverbiallement bien portants et bien nourris parce que la Compagnie fait de leur surveillance médicale l'une de ses principales préoccupations. Avant de se faire attribuer un emploi, tout candidat ou candidate au travail de fabrication doit d'abord subir un examen médical général devant le médecin de la Compagnie. Pour ceux qui sont acceptés, l'on dresse une fiche complète; l'on note avec soin et l'on surveille systématiquement les légers défauts requérant correction, tels que vue défectueuse ou mauvaises dents. Toute jeune fille dont le poids est inférieur à ce qu'il devrait être doit se rapporter deux fois par jour à l'hôpital de la fabrique pour y recevoir une bouteille de lait gratuite. A intervalles d'environ huit mois, tout employé subit un nouvel examen. Les maux de peu d'importance qui ne nécessitent pas absence du travail sont traités gratuitement à l'hôpital de la fabrique. Quand survient une maladie qui confine l'employé au lit, la Compagnie voit à ce que le médecin de famille soit promptement appelé.

UNE REVUE RETROSPECTIVE La province de Québec étant le lieu de naissance du tabac au Canada, il n'était que convenable qu'elle devint subventionnellement le centre de l'industrie manufacturière du tabac au pays. Avec le record qu'elle possède d'avoir connu l'usage du tabac à fumer dès les jours de Jacques Cartier, il est plutôt étonnant que dans la province de Québec, l'emploi de la machinerie pour traiter le tabac n'ait été presque totalement qu'un progrès des cinquante dernières années.

Qu'est-ce qui survint d'abord, le paquet de tabac haché ou le cigare? La chose est difficile à dire, mais il semble certain que c'est l'une ou l'autre de ces formes qui marqua les débuts de l'industrie canadienne du tabac. Des années avant la Confédération, ces deux produits se fabriquaient à la main dans les arrière-boutiques de marchands de tabac entreprenants qui réalisaient ainsi de zèle pour fournir aux consommateurs du temps un service adéquat. Le tabac pressé fut nécessairement un produit subséquent, car sa fabrication nécessitait une installation assez coûteuse. Tandis que le tabac de Québec, sous forme de feuille, de torche ou de paquet, maintenait constamment son emprise sur le marché rural, avec l'apparition du tabac pressé, l'on vit croître la demande de feuille importée qui, antérieurement, avait servi presque exclusivement à la fabrication des cigares. L'on croit qu'un pionnier de l'industrie, qui avait eu la chance, quand éclata la guerre civile américaine, de se trouver en possession d'un stock exceptionnellement considérable de feuille importée, fit une petite fortune en vendant du tabac pressé, pour la pipe et pour chiquer, aux soldats de l'armée du nord, dont les approvisionnements venant du sud avaient été provisoirement coupés. L'une des premières firmes à acquérir la prééminence dans la fabrication des produits modernes de tabac fut D. Ritchie & Co., qui commencèrent leurs opérations en 1885 dans une ancienne église de la rue Dalhousie, à Montréal. Le tabac à fumer haché "Puritan" et les cigarettes "Derby" furent les produits initiaux qui les firent connaître. En 1888, ils installèrent une machine à cigarettes Bon-sack, ainsi nommée d'après le nom de son inventeur américain. Ce fut la première machine à cigarettes apportée dans le pays. Les cigarettes "Athlète" et "Gloria", introduites peu après, furent les marques populaires du temps. Une autre marque fabriquée par D. Ritchie & Co., à cette époque lointaine, et dont la popularité s'est accrue avec les années, fut le tabac à pipe "Old Chum". Une autre firme, l'American Cigarette Co., fabriquait au Canada vers la même époque, pour le compte de Kinney Brothers, les cigarettes "Sweet Caporal", nom qui fera toujours marque dans l'histoire du tabac canadien. Peu après la mort de son fondateur, la maison Ritchie fut acquise, en 1895, par l'American Tobacco Company of Canada, Limited, qui assumait aussi éventuellement le commerce de l'American Cigarette Company. L'on se transporta aussitôt dans un plus vaste local, rue Côté, qui se trouvait être, coïncidence assez curieuse, une autre ancienne église. Cette consolidation effectuée, les "Murads", les "Dardanelles" et les "Yildiz Magnums" (fabriqués à la main) vinrent s'ajouter à la famille des marques. Pendant ce temps, dans d'autres parties de la province, d'autres établissements pour la fabrication du tabac se multipliaient rapidement. A Québec, la Compagnie B. Houde était à se créer une belle réputation avec ses marques de tabac à pipe et à cigarettes. Disons en passant que le nom "Houde" est identifié depuis 1841 avec l'industrie du tabac. A Granby, l'Empire Tobacco Company, la première compagnie à faire usage du Burley de culture canadienne, était en train de prendre le premier rang dans la fabrication des tabacs à fumer et à chiquer. Dans le nord du Québec, la Compagnie de Tabac de Joliette s'occupait activement à développer des marchés pour ses produits faits de tabacs particuliers à ce territoire. Et à Montréal, la National Snuff Company se spécialisait dans une ligne tout à fait à elle. L'American Tobacco Company s'étant retirée de tous les pays de l'Empire britannique, en 1908, l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, fut incorporée sous propriété britannique pour prendre charge de toutes les possessions canadiennes de l'ancienne compagnie. Etaient comprises dans son actif la totalité ou la majorité des actions de la Compagnie B. Houde, de la Compagnie de Tabac de Joliette et de la National Snuff Company. En même temps, l'Imperial Tobacco Company fit l'acquisition complète de l'Empire Tobacco Company. (A suivre)

PROTECTION Tout employé qui a la mal-

ou le cigare? La chose est difficile à dire, mais il semble certain que c'est l'une ou l'autre de ces formes qui marqua les débuts de l'industrie canadienne du tabac. Des années avant la Confédération, ces deux produits se fabriquaient à la main dans les arrière-boutiques de marchands de tabac entreprenants qui réalisaient ainsi de zèle pour fournir aux consommateurs du temps un service adéquat. Le tabac pressé fut nécessairement un produit subséquent, car sa fabrication nécessitait une installation assez coûteuse.

Tandis que le tabac de Québec, sous forme de feuille, de torche ou de paquet, maintenait constamment son emprise sur le marché rural, avec l'apparition du tabac pressé, l'on vit croître la demande de feuille importée qui, antérieurement, avait servi presque exclusivement à la fabrication des cigares. L'on croit qu'un pionnier de l'industrie, qui avait eu la chance, quand éclata la guerre civile américaine, de se trouver en possession d'un stock exceptionnellement considérable de feuille importée, fit une petite fortune en vendant du tabac pressé, pour la pipe et pour chiquer, aux soldats de l'armée du nord, dont les approvisionnements venant du sud avaient été provisoirement coupés.

L'une des premières firmes à acquérir la prééminence dans la fabrication des produits modernes de tabac fut D. Ritchie & Co., qui commencèrent leurs opérations en 1885 dans une ancienne église de la rue Dalhousie, à Montréal. Le tabac à fumer haché "Puritan" et les cigarettes "Derby" furent les produits initiaux qui les firent connaître. En 1888, ils installèrent une machine à cigarettes Bon-sack, ainsi nommée d'après le nom de son inventeur américain. Ce fut la première machine à cigarettes apportée dans le pays. Les cigarettes "Athlète" et "Gloria", introduites peu après, furent les marques populaires du temps. Une autre marque fabriquée par D. Ritchie & Co., à cette époque lointaine, et dont la popularité s'est accrue avec les années, fut le tabac à pipe "Old Chum".

Une autre firme, l'American Cigarette Co., fabriquait au Canada vers la même époque, pour le compte de Kinney Brothers, les cigarettes "Sweet Caporal", nom qui fera toujours marque dans l'histoire du tabac canadien. Peu après la mort de son fondateur, la maison Ritchie fut acquise, en 1895, par l'American Tobacco Company of Canada, Limited, qui assumait aussi éventuellement le commerce de l'American Cigarette Company. L'on se transporta aussitôt dans un plus vaste local, rue Côté, qui se trouvait être, coïncidence assez curieuse, une autre ancienne église. Cette consolidation effectuée, les "Murads", les "Dardanelles" et les "Yildiz Magnums" (fabriqués à la main) vinrent s'ajouter à la famille des marques.

Pendant ce temps, dans d'autres parties de la province, d'autres établissements pour la fabrication du tabac se multipliaient rapidement. A Québec, la Compagnie B. Houde était à se créer une belle réputation avec ses marques de tabac à pipe et à cigarettes. Disons en passant que le nom "Houde" est identifié depuis 1841 avec l'industrie du tabac. A Granby, l'Empire Tobacco Company, la première compagnie à faire usage du Burley de culture canadienne, était en train de prendre le premier rang dans la fabrication des tabacs à fumer et à chiquer. Dans le nord du Québec, la Compagnie de Tabac de Joliette s'occupait activement à développer des marchés pour ses produits faits de tabacs particuliers à ce territoire. Et à Montréal, la National Snuff Company se spécialisait dans une ligne tout à fait à elle.

L'American Tobacco Company s'étant retirée de tous les pays de l'Empire britannique, en 1908, l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, fut incorporée sous propriété britannique pour prendre charge de toutes les possessions canadiennes de l'ancienne compagnie. Etaient comprises dans son actif la totalité ou la majorité des actions de la Compagnie B. Houde, de la Compagnie de Tabac de Joliette et de la National Snuff Company. En même temps, l'Imperial Tobacco Company fit l'acquisition complète de l'Empire Tobacco Company. (A suivre)

Advertisement for GIN de KUYPER. Features a large illustration of a cigarette pack and text: "Cette Réelle Saveur de Hollande", "GIN de KUYPER", "40 ONCES \$2.65", "26 ONCES, FLACON PLAT. \$1.90 85¢", "EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS".

AU TRAVAIL ! ÇA PRESSE !

Le gouvernement fédéral paye, depuis quelques mois, la somme de \$875,000 par mois au gouvernement de Québec pour défrayer le coût du chômage. D'après certaines déclarations parues dans les journaux, il apparaît que ce montant ne couvre pas le tiers de ce que le gouvernement de Québec doit déboursier pour les mêmes fins. Et comme les municipalités doivent payer le tiers des allocations données aux chômeurs, il s'en suit que le chômage coûte, dans la province de Québec, plus de trente millions annuellement, sans compter la part de la charité privée.

Et le nombre des chômeurs augmente tous les ans, parce que trop de nos gens ne peuvent s'établir chez eux. Ils ne peuvent s'établir, à ce qu'on affirme, parce que l'on n'a pas assez d'argent pour les aider. Ce montant de trente millions: c'est pourtant quelque chose de considérable, comme capital, ou comme intérêt et amortissement d'un emprunt devant servir à l'établissement de nos gens.

Si l'on en convertissait au moins une partie pour un emprunt d'établissement, et si l'on s'organiserait pour dépenser cet argent comme il convient, il serait possible d'établir des douzaines de milliers de familles, et de diminuer d'autant le nombre des chômeurs.

Il en est d'autres à qui il faudrait donner du travail afin de les habituer aux travaux du défrichement. Rien de plus facile. Nous avons des milliers de familles à établir. Pourquoi, ne ferait-on pas commencer les défrichements par ceux des chômeurs qui veulent apprendre le défrichement des terres?

Tout en faisant une bonne action morale et économique, ce serait donner aux familles qui inactivement s'installent dans les pays nouveaux, plus de facilités pour leur début, et partant, leur donner plus de chances de réussite.

On nous dit que les femmes ont peur de la forêt, que c'est une des raisons du découragement de certains colons.

En faisant faire d'avance des défrichements d'un arpent ou deux sur la largeur du lot, la forêt serait suffisamment éloignée pour que la femme ait un peu moins à craindre les feux de forêt, l'éte, et pour qu'elle ait l'avantage de s'occuper à l'organisation d'un jardin potager, de s'intéresser à un poulailler. Et quand on a du travail à faire, l'enfant prend moins!

Nous avons tant de gens à établir, et c'est un problème qui presse tellement qu'il faudrait se mettre au défrichement sans tarder: des milliers de personnes trouveraient à s'y employer. Cela vaudrait sûrement autant que la flânerie payée et la poussée vers la déchéance; et, pour l'établissement de nos gens, cela vaudrait beaucoup!

Ça presse! Que l'on s'y mette! J.-Ernest LAFORCE

COUR SUPÉRIEURE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. No. E-148880. DAME MARY BERNICE MULLINS, fille majeure usant de ses droits, des cité et district de Montréal, Demanderesse. HÉRITIERS DU FEU EDWARD SMITH, en son vivant concierge de banque, des cité et district de Montréal, et al, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs, les Héritiers du Feu Edward Smith, de comparaître dans un mois. MONTREAL, le 24 février 1936. A. LOZEAU, Dép. Protonotaire C. Sup.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 27 mars 1936, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces d'aménagement intérieur dans l'édifice public de Rouyn, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, en l'absence du sous-secrétaire, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour aménagement intérieur, édifice public, Rouyn, P.Q." On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Surintendant, 156, cours, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Rouyn, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada.

CHACUN CHEZ VOUS Le P. Bridaine, célèbre par la puissante originalité de sa prédication, étant un jour à la tête d'une procession, prononça un magnifique sermon sur la brièveté de la vie, et finit par dire à la multitude qui suivait: "Je vais vous ramener chacun chez vous." Et il les conduisit tous ensemble dans un cimetière.

On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 11 mars 1936.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS EST DONNE par les présentes que Dame CLARA DODGE, de la Cité et du District de Montréal, femme de CHARLES CONNOLLY, mécanicien, de la Cité et du District de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, ledit CHARLES CONNOLLY, pour causes d'adultère et de désertion.

DAME A MONTREAL, dans la province de Québec, ce 17ième jour de février 1936. N. W. JACOBS, C.R., Procureur de la requérante. 460, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, P.Q. 29-7-14-21-28

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclairneur Inc." 1723, rue Saint-Denis.

Advertisement for LASALLE COKE. Features a large illustration of a train and text: "CHALEUR PROMPTE, PROPRE!", "UN COMBUSTIBLE PEU CÔTEUX", "LASALLE COKE", "74,000 CLIENTS SATISFAITS", "DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT DE MARQUETTE 6321".

LES FLOTTES DU MONDE

L'Angleterre toujours "maîtresse des mers". — Le Japon court après les Etats-Unis, et l'Italie après la France. — Retour de l'Allemagne "à la surface".

A cette heure où l'on parle d'une guerre qui, espérons-le, n'éclatera pas, et qui se déroulerait sur terre, sur mer et dans l'air, la question se pose: de quelles flottes peuvent disposer les cinq principales nations maritimes?

A tout seigneur tout honneur! Au premier rang vient l'Empire Britannique, précédant de peu les Etats-Unis, puis le Japon, distançant la France elle-même nettement détachée de l'Italie, surtout en bâtiments de ligne. Enfin, l'Allemagne.

Tonnage Bâtiments total, de ligne	
Empire bri	1,211,589 474,750
Etats-Unis	1,097,890 455,400
Japon	771,454 272,070
France	561,413 185,925
Italie	400,113 86,532
Allemagne	136,849 72,160

Les indications données par ces chiffres sont un peu sèches. La puissance d'une flotte n'est pas seulement une question de tonnage. La composition des escadres, leur homogénéité, leur vitesse et leur armement jouent un rôle.

Enfin, une flotte n'est pas seulement destinée au combat en ligne. Elle peut, elle doit aussi assumer la protection du littoral national et assurer les communications. C'est à cette fin que servent les unités légères. Il n'est donc pas possible de comparer dans l'absolu les puissances navales des différentes nations. Il faut tenir compte, pour chacune d'elles, de conditions géographiques, économiques et même diplomatiques.

LA FLOTTE BRITANNIQUE

Elle doit défendre les Iles britanniques, la route des Indes, et protéger la flotte de commerce indispensable au ravitaillement de la métropole. Ce triple rôle exige de puissantes unités de ligne, et des unités légères, rapides, et fortement armées. Enfin, l'étendue des possessions anglaises — le monde entier — rend nécessaire l'existence d'une flotte nombreuse.

Aussi l'Angleterre possède-t-elle quinze bâtiments de ligne dont les plus anciens datent de 1913 (les 5 cuirassés du type *Queen Elizabeth*) et le plus récent, le *Hood*, de 1920. Flotte homogène capable de dépasser 23 noeuds, armée de canons de 381 et, pour le *Nelson* et le *Rodney*, de 406. La France possède seulement six unités de ligne, dont aucune n'est comparable aux bâtiments anglais correspondants. L'Italie n'en possède que quatre.

A ces quinze cuirassés ou croiseurs de bataille, s'ajoutent sept porte-aéronefs.

La flotte légère comprend dix-sept croiseurs de première classe armés de canons de plus de 155, et quarante-quatre croiseurs de seconde classe armés de pièces de 152, vingt-et-un torpilleurs, cent six destroyers et cinquante-quatre sous-marins.

LA FLOTTE AMERICAINE

Le rayon de la flotte des Etats-Unis, obligée de couvrir deux champs d'action différents de l'importance des océans Pacifique et Atlantique, et de protéger des bases navales telles que les îles Hawaï et Philippines, éloignées de milliers de milles de la côte américaine, est supérieur à celui de la flotte anglaise. Des croiseurs légers et des destroyers sont nécessaires pour garder le double littoral des Etats-Unis et assurer la liberté de sa flotte de commerce.

Les Etats-Unis possèdent également quinze unités de ligne représentant 455,000 tonnes, contre 474,000 tonnes à la Grande-Bretagne. Les bâtiments américains sont moins rapides: la flotte ne peut dépasser 19 noeuds, maximum de l'*Oklahoma*. Le plus ancien, l'*Arkansas*, est de 1912. Trois d'entre eux, le *Maryland*, le *Colorado* et le *West Virginia* portent des pièces de 406.

Six porte-aéronefs complètent cette force de ligne. Quinze croiseurs lourds, de 9,000 à 10,000 tonnes, filant 32 noeuds, dix croiseurs légers (7,050 t.) qui atteignent 34 noeuds, deux cent vingt-neuf torpilleurs de 1,000 à 1,200 t., et quatre-vingt-quatre sous-marins constituent une flotte légère remarquablement bien adaptée à sa double mission?

LA FLOTTE JAPONAISE

La situation géographique du Japon et ses aspirations à l'hégémonie définitive en Extrême-Orient imposent à ce

pays une flotte de croiseurs rapides susceptibles d'effectuer des "raids" contre les bases orientales d'adversaires possibles, suffisamment armés pour soutenir le choc des unités similaires d'autres marines, capables enfin d'appuyer les flottilles de torpilleurs et de destroyers, et surtout la flotte puissante de sous-marins que le Japon a essentiellement créée pour défendre son littoral. Il lui faut également des unités de ligne capable de résister à la flotte de bataille que son adversaire le plus probable peut envoyer dans de bonnes conditions en Extrême-Orient.

Aussi possède-t-il neuf unités, déplaçant 272,000 t., lancées entre 1915 et 1921, filant 22 noeuds, et pour trois d'entre elles, 26 noeuds. Deux portent chacune huit pièces de 406; les autres totalisent soixante-douze canons de 355. Quatre porte-aéronefs lancés de 1922 à 1932 sont en service.

La flotte légère est constituée par quatorze croiseurs de première classe, de 7,000 à 10,000 t., filant 33 noeuds, vingt-cinq croiseurs de deuxième classe, un peu moins rapides, cent six torpilleurs et soixante-sept sous-marins.

LA FLOTTE FRANCAISE

La marine doit remplir une mission rendue difficile par la situation géographique de la France. Les communications navales entre les deux côtes, Atlantique et Méditerranéenne, s'effectuent par le détroit de Gibraltar, qu'il est facile de bloquer. De chaque côté du détroit, une flotte est donc nécessaire pour soutenir le choc: d'une part, des escadres d'une puissance nordique, d'autre part, des forces de la puissance la plus importante en Méditerranée. Il importe, en effet, de conserver la liaison de la Métropole avec ses colonies de l'Afrique du Nord et de l'Extrême-Orient, dans la Méditerranée, avec l'Afrique occidentale française dans l'Atlantique.

Pour cette tâche, la France possède six navires de ligne, lancés de 1913 à 1916, ne dépassant pas 21 noeuds, appuyés par trois cuirassés anciens (1911). Un croiseur de bataille, le *Dunkerque*, de 26,500 t., filant 29 noeuds, a été lancé en 1935. Un bâtiment du même type, le *Strasbourg*, est en construction. Enfin, deux bâtiments de ligne de 35,000 tonnes seront commencés dès l'expiration des accords de Washington.

La flotte française compte un porte-aéronefs, le *Béarn*, et un transport d'avions, le *Commandant-Teste*.

Dix croiseurs de première classe, d'environ 10,000 t., huit croiseurs de deuxième classe, de 4,000 à 7,000 t., trente et un contre-torpilleurs, quarante torpilleurs et quatre-vingt-deux sous-marins constituent sa flotte légère.

LA FLOTTE ITALIENNE

Les conditions dans lesquelles se trouve l'Italie sont analogues à celles de la France. Un grand nombre de petits navires et de sous-marins lui sont indispensables pour défendre ses côtes, et pour le blocus qui pourrait lui être appliqué dans le détroit de Gibraltar. Elle doit posséder une forte escadre de croiseurs légers et de contre-torpilleurs de fort tonnage pour assurer la liaison avec ses colonies africaines en défendant la route de Suez, et pour permettre la liberté de passage dans la mer Noire des navires marchands chargés des matières premières qui lui sont nécessaires. Il lui faut enfin des unités de ligne capables de livrer bataille en Méditerranée avec un adversaire éventuel.

Elle possède quatre navires de ligne, lancés de 1911 à 1915, armés de 305 et filant 22 noeuds. Aucun porte-aéronefs.

Dix croiseurs de première classe filant de 36 noeuds (*Zara*) à 38 noeuds (*Bolzano*) déplaçant 10,000 t., dix-sept croiseurs de deuxième classe, sept de 2,000 à 4,000 t., filant 26 noeuds, et dix de 5,000 à 8,000 t., capables de réaliser des vitesses de 38 noeuds et même, pour le *Delle Bande Nere*, 42 noeuds 3, vingt-cinq contre-torpilleurs, soixante-dix-sept torpilleurs et soixante-quatre sous-marins lui constituent une flotte légère de tout premier ordre.

LA FLOTTE ALLEMANDE

L'Allemagne est en pleine réorganisation navale. Depuis son accord de mai 1935 avec

PROMOTION CHEZ LA CIE B. HOUDE

M. C. H. Frenette nommé gérant des ventes de cette grande manufacture de tabac.

M. C. H. Frenette, qui fit partie pendant plusieurs années du département des ventes de la Cie B. Houde, Limitée, manufacturiers de tabac, a été nommé gérant des ventes, à ce qu'annonce cette compagnie.

M. Frenette, qui fut jadis à l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, est bien connu des marchands par tout le Canada.

Né à Portneuf, P. Q., en 1903, il fréquenta l'école de sa paroisse puis suivit des cours privés à Montréal. Jeune encore, M. Frenette entra au C. N. R. où, après avoir servi pendant plusieurs années au département commercial en qualité de télégraphiste, il fut transféré au bureau de publicité de la compagnie ferroviaire. En 1926, il organisa et surveilla le service de publicité du Congrès eucharistique qui eut lieu à Chicago.

Après avoir fait pendant plusieurs années l'office de vendeur pour le compte de divers courtiers en obligations, M. Frenette entra au service de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, en 1932, puis fut transféré à la Cie B. Houde, Limitée, à Québec, en 1933.

LA COMPAGNIE BELL S'EXPLIQUE

Au sujet de la majoration de cinq sous sur les factures payées à la banque.

Au sujet de la majoration de 5 sous dont les usagers du téléphone qui paient à la banque doivent acquiescer, voici ce que déclare M. G. M. Grant, le gérant de la compagnie Bell:

"La compagnie ne touche aucune part de cette somme. Elle sert en entier à indemniser les banques de leurs frais de perception. Pou avant le 15 février, les banques nous avisèrent qu'à compter de cette date, elles porteraient à 5 sous la commission à verser pour chaque compte de téléphone acquitté à leurs succursales.

"Bien que nous désirions toujours accommoder nos clients, cette somme de 5 sous par compte, si elle devait être payée par la Compagnie Bell, représenterait une dépense additionnelle de \$60,000 par année.

"C'est, avons-nous cru, accroître nos frais d'exploitation d'un montant plus considérable que de raison. Le tarif du service téléphonique à Montréal est inférieur à celui de toute ville comparable de l'univers, hors du territoire que nous desservons. Le public conviendrait que l'excédent de nos recettes sur nos dépenses est bien mince, s'il veut se rappeler qu'au cours des six dernières années nos déficits se sont chiffrés par plus de \$1,700,000.

"C'est notre plus vif désir", ajoutait en conclusion M. Grant, "d'épargner à nos abonnés tout ennui inutile relativement au paiement de leur compte de téléphone. Nous sommes présentement à étudier la question en vue de déterminer quelles facilités, outre nos cinq bureaux actuels, seraient nécessaires pour accommoder nos clients, et à ce sujet nous aurons sans doute une déclaration à faire dans un avenir rapproché.

SIGNALEMENT EXACT

Pandore arrête un homme sur la route. — Vos papiers? — Voilà! Et l'individu, se trompant de poche, passe au gendarme, au lieu de son signalement, le menu de son dernier repas. — Tête de veau, épaule de mouton, pied de cochon. Très bien, mon ami, c'est exact, circulez!

SIGNALEMENT EXACT

Pandore arrête un homme sur la route. — Vos papiers? — Voilà! Et l'individu, se trompant de poche, passe au gendarme, au lieu de son signalement, le menu de son dernier repas. — Tête de veau, épaule de mouton, pied de cochon. Très bien, mon ami, c'est exact, circulez!

L'Angleterre, elle peut prétendre à un tonnage équivalent au 35% de la flotte britannique. Elle s'attache activement à le réaliser.

Sa flotte compte six navires de ligne, trois de la classe ancienne *Deutschland*, filant 18 noeuds, et trois de 10,000 tonnes, filant 28 noeuds, du type *Deutschland* nouveau, dit "cuirassé de poche", réussite technique remarquable. Ce sont le *Deutschland*, l'*Admiral Scheer* et l'*Admiral Graf Spee*. Depuis 1934, elle a sur cale deux cuirassés de 26,000 tonnes.

Sept croiseurs, vingt-sept destroyers, quatre petits torpilleurs, et en violation du traité de Versailles, douze sous-marins, constituent sa flotte légère.

François LUCEN ("Marianne")

Nos Théâtres

"TOUCHE-À-TOU" AU SAINT-DENIS

Le nouveau programme du Saint-Denis comporte deux films gais, bien que chacun ait son genre particulier dans le traitement d'effets comiques. "Touche-à-tout" est une étude de caractère et de milieu. Touche-à-tout a la fantaisie de faire le bonheur des autres. Il apprend vite que l'ingratitude est souvent la récompense de la bonté. Fernand Gravel, joué en rôle, secondé par Suzy Vernon, Colette Darfeuil, Paul et Jules Berry. Le second film à l'affiche, "Le Bébé de l'Escadron", avec Paulette Goddard, Pierre Larquey, Pierre Brasseur, Paul Azais, Suzy Prim, Henry Rousset, Michel Simon et Jacques Varennes, nous transporte en 1900, à l'époque où "La vie était belle".

AU CINÉMA DE PARIS

Le Cinéma de Paris présente "Amants et Voleurs", une oeuvre de valeur qui sait mêler le drame à la comédie. Le film est l'adaptation de la pièce de Tristan Bernard, "Le Costard des épinettes". Raymond Bernard a choisi comme vedette Pierre Blanchard, Florelle et Michel Simon. Le film raconte les avatars d'un fils de bonne famille ruiné. Le second film à l'affiche sera "Le Chéri de sa Concierge", avec Fernande et Alice Tissot. Imaginez Fernande héritant d'une grosse fortune et devenant la proie des jolies filles qui veulent l'épouser. Mais la concierge (Alice Tissot) veille et on ne lui prendra pas son "chéri".

THÉÂTRE IMPÉRIAL

Deux grands films exceptionnels prennent l'affiche du théâtre Impérial aujourd'hui.

L'histoire immortelle d'Alexandre Dumas, "The Count of Monte Cristo" mettant en vedette Robert Donat et Elisa Landi, est un des plus beaux succès de l'écran jamais produit.

Comme deuxième attraction, la direction du théâtre Impérial présente Shirley Temple dans "Now and Forever" avec Gary Cooper et Carole Lombard. C'est dans cette production que la petite Shirley Temple s'étalait, soit de ses amateurs du cinéma.

"The Count of Monte Cristo" fut acclamé par la critique mondiale comme le plus grand chef-d'oeuvre cinématographique d'Alexandre Dumas, surpassant même "Les Trois Mousquetaires". C'est l'histoire déjà bien connue des amateurs de Dumas, d'un jeune officier de marine français, accusé et condamné fausement, et dont l'intrigue du film nous dévoile d'une manière saisissante l'accomplissement d'une revanche formidable.

Dans "Now and Forever", Shirley interprète le rôle d'une fillette, qui, par ses coquetteries, parvient à réunir deux personnes, son père (Gary Cooper), un escroc, Tony (Carole Lombard), qui n'approuve pas les moyens louches du père de la petite Shirley. Ces deux grandes productions passeront à l'écran du théâtre Impérial toute cette semaine et à des prix exceptionnellement bas.

AU PALACE

Mae West paraît au cinéma Palace, où l'on projette son dernier grand succès, "Klondike Annie". Ce film nous donne un autre aperçu de la fameuse "Barbary Coast" de San Francisco et de la course à l'or de l'Alaska. On retrouve la Mae West de toujours, avec son tour de hanches et son clin d'oeil fatals, et c'est Victor McLaglen qui lui donne la réplique avec Lucille Webster Gleason, Phillip Reed, Helen Jerome, Eddy Conway Tearle et Soo Yong.

Quelques films de court métrage s'ajoutent à celui-là pour compléter le programme du Palace.

LE FUMEUR SAGE CHOISIT les cigares WHITE OWL

Deux formats "INVINCIBLE" et "STREAMLINE" 5¢

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

Maitrise de M. Rosario Bourdon. — La virtuosité de Mlle Ethel Stark. — Programme original.

Nous ne saurions mieux faire, croyons-nous, que d'emprunter à M. Henri Letondal des extraits de son compte-rendu si approprié pour apprécier le concert dirigé par M. Rosario Bourdon au Plateau:

C'est avec infiniment de plaisir que le public montrealais a vu reparaître Rosario Bourdon au pupitre des "Concerts symphoniques de Montréal".

Un nombreux auditoire est venu l'accueillir, hier soir, à l'Auditorium du Plateau et lui a manifesté, par ses applaudissements, l'estime dans lequel il tient son talent de musicien et de chef d'orchestre.

Rosario Bourdon est un chef d'orchestre, très fin, très sensible, pour qui l'orchestre n'a pas de secrets. Le seul défaut que l'on pourrait reprocher à son programme d'hier soir, c'est l'excès d'originalité. En effet, il n'est pas permis (à moins de vouloir le faire exprès) de terminer par deux ouvertures et de mêler au menu symphonique, déjà copieux, une valse de Strauss. Surtout après une première partie très chargée et un "Concerto pour violon et orchestre" de Tchaikowsky après lequel s'imposait un baisser de rideau.

Il n'en reste pas moins que Rosario Bourdon connaît admirablement son métier et qu'il sait tirer un excellent parti de l'orchestre des Concerts Symphoniques. Dès lors, il devient facile de lui pardonner ses harmonieuses largesses, y compris cette Valse de l'empereur qui n'a pas manqué d'étonner bien des gens. Pour paraître à la page, quelques auditeurs faisaient cette réflexion: "Evidemment une valse, mais jouée avec tant de distinction!" Hum! passons...

Une place tout à fait spéciale doit être réservée à Ethel Stark, violoniste, au talent robuste, puissant et très expressif. Ce Concerto de Tchaikowsky a tout ce qu'il faut pour faire briller l'instrument soliste: il n'y manque aucune cadence, aucune trille et octaves aucune doubles-note. Les thèmes, suivant la manière de Tchaikowsky, en sont éloquentes et bien phrasés. L'orchestre y joue un rôle de second plan, mais qui a son importance, du moins dans les passages rapides et les dernières mesures de l'Allegro initial.

Légèrement nerveuse et impatient à au début, Ethel Stark a fait preuve de dureté, et en jouant impeccablement les traits difficiles du premier mouvement.

Il faut louer sans réserve Rosario Bourdon de sa façon de diriger et d'être en terminant que nous ne verrons jamais trop souvent à la tête de notre orchestre.

Henri LETONDAL.

LONDOS VA REDEVENIR CHAMPION

Saint-Louis, 21. — Une réunion secrète des magnats Fabiens, Bowser et Curley a été tenue ici récemment, et il a été décidé que Jim Londos reprendrait son titre de champion du monde, contre Dan O'Mahoney d'ici quelques mois. Cela se passe ainsi dans la lutte, paraît-il. Pour confirmer cette nouvelle, on a vu Londos commencer un entraînement pour son retour dans l'arène, et l'on dit qu'il réussira à reprendre son titre contre Danno vers la fin de juin, dans un combat à Saint-Louis ou à Boston. Les derniers détails seront réglés quand O'Mahoney reviendra d'un voyage qu'il va faire en Irlande prochainement.

Il sera difficile pour O'Mahoney de ne pas obéir aux ordres car on dit qu'il perdra toute une fortune s'il refuse de se laisser battre par le Grec. Quand il gagna le championnat, Danno était détenteur d'une certaine garantie, que l'on dit aussé élevée que \$50,000, et ce montant sera perdu s'il ne veut pas abandonner la couronne quand le temps sera venu.

Quand il gagna le championnat il y a un an, O'Mahoney était considéré comme le sauveur de la lutte. On en faisait de grands éloges et l'on disait qu'il ferait sensation partout. Mais les choses se sont passées autrement et l'Irlandais n'a été qu'un fiasco, excepté à Boston. Quand on réalisa la chose, on essaya de trouver un autre champion intéressant parmi Ernie Dasek, Chief Little Wolf et Yvon Robert mais il n'y eut rien à faire. Robert a montré en plusieurs occasions qu'il était un excellent lutteur, peut-être le meilleur de toute la bande, mais il manque d'attrait dans bien des milieux et l'on ne veut pas prendre le risque de lui donner le titre. Il y a aussi E. Don George, qui est sous la direction de Paul Bowser et qui aimerait revenir sur le trône mais on en a assez de lui aussi, dans bien des villes, et on va forcer Bowser à accepter Londos.

LE JEUNE DES ANIMAUX

Un être humain peut vivre quelques semaines sans manger et, aussitôt son jeûne terminé, il reprend assez rapidement ses forces. Mais, chez les animaux, il n'en est pas de même. Leur résistance, devant la suppression de toute nourriture, est très variable. Il en est cependant qui s'accommodent fort bien d'une diète prolongée, comme les animaux à sang froid; par exemple, un serpent crotale vit deux ans sans manger. De tous les autres animaux, c'est bien le chien qui "tient" le plus longtemps. On cite le cas d'un saint-bernard qui a vécu soixante-cinq jours sans rien absorber: le cheval, par contre, meurt au bout de vingt jours de jeûne; le lapin résiste douze jours, le cobaye, trois jours; la souris, deux jours. Quant au moineau, au petit moineau de nos boulevards et de nos jardins publics, il faut qu'il se nourrisse toutes les vingt-quatre heures; mais, de tous les animaux, c'est certainement celui qui trouve le plus facilement sa nourriture.

SUCCÈS D'UN SKIEUR

Viateur Cousineau, fils d'un cultivateur de Ste-Adèle, gagne le kandahar du mont Tremblant, la plus difficile épreuve de ski dans l'est.

Le ski a pris une telle vogue depuis quelques années dans la province, qu'il a gagné les populations rurales, et nous trouvons maintenant parmi les jeunes gens de nos campagnes, dans les Laurentides tout particulièrement, des skieurs 3 secondes et 3-5 de moins que son plus proche adversaire, J. B. Jost. Dans le slalom, il es classa quatrième, et sa moyenne, pour les deux courses, lui donna la coupe du kandahar.

FEMMES MODERNES

— Avez-vous demandé à votre mari ce qu'il en pense? — Non, pas encore. Mais je le ferai dès que j'aurai pris une décision.

DISTRACTION

— Monsieur, hier, en me payant votre note, vous m'avez remis quatre francs de moins. — Le monsieur qui pense à autre chose: — Gardez-les, mon ami, gardez-les. Vous me ferez plaisir.

THÉÂTRES

J. R. PARADIS À STE-CATHERINE

Dimanche soir, le 29 mars, à l'église Ste-Catherine, sous la présidence de M. l'abbé J.-L. Olivier, curé, les amateurs de bonne musique d'orgue pourront entendre un artiste-organiste de chez nous, excellent compositeur que des circonstances adverses ont tenu loin jusqu'ici des orgues de concert. J. Raphael Paradis autrefois de Lowell, aujourd'hui organisiste à St. Roch, de Montréal, fera les honneurs ce soir-là, du beau grand orgue de la paroisse Ste-Catherine, avec le concours de la chorale paroissiale et de M. Eugène Lapière, docteur en musique et directeur du Conservatoire National.

Le programme comprend des oeuvres de Bach, de Gigout, de Widor, de Baré et trois compositions de l'artiste-virtuose, dont un Duo pour pédalier seul. Billets gratuits dans les magasins de musique.

AU CAPITOL

Le Capitol présente "O'Shaughnessy's Boy", avec Wallace Beery et Jackie Cooper, et "It's in the Air" avec Jack Benny. On se rappelle le succès remarquable par Beery "Champ", qui fit son tour du monde, et le petit Cooper dans le film "The It Parait que ce succès est égalé dans "O'Shaughnessy's Boy". C'est l'histoire d'un père qui rachète une vie de désordre par sa tendresse pour son fils et qui est sauvé à son tour par le sacrifice de son enfant. "It's in the Air" est l'aventure d'un chevalier d'industrie qui se fait passer pour un comédien de premier ordre.

La Bière Qui Vous Réjouit



Brassée Depuis 1790

LES MAROONS FAVORIS POUR GARDER LA COUPE STANLEY

Les Maroons sont de nouveaux champions de l'an dernier furent veau considérés comme le club lents cependant à démarrer à battre pour la possession de cet hiver. Les joueurs ne fu la coupe Stanley. Cette pré-tout pas toujours confiants diction a été faite dès le re-gainant souvent des faiblesses tête de l'équipe. Tommy avait de la part de Bill Beveridge, été forcé de prendre un repos à cause de maladie et son retour était attendu avec anxiété.

Maintenant qu'il a repris sa place, tout va comme sur des roulettes chez les Maroons. Le travail de Lionel Conacher est l'un des facteurs importants dans les victoires des Maroons car on dit qu'il joue son meilleur hockey depuis qu'il a quitté les Black Hawks. De plus, Northcott, Smith, Trotter et Marker semblent avoir retrouvé leur bon oeil et ils permettent à Gorman de présenter l'une des plus fortes offensives de la ligue.

On a remarqué, chez les connaisseurs, que les cham-

piers de l'an dernier furent veau considérés comme le club lents cependant à démarrer à battre pour la possession de cet hiver. Les joueurs ne fu la coupe Stanley. Cette pré-tout pas toujours confiants diction a été faite dès le re-gainant souvent des faiblesses tête de l'équipe. Tommy avait de la part de Bill Beveridge, été forcé de prendre un repos à cause de maladie et son retour était attendu avec anxiété.

Le Toronto était considéré comme un aspirant sérieux pour le championnat d'automne dernier mais ce club n'a pas été champion et il aura de plus, Northcott, Smith, Trotter et Marker semblent avoir retrouvé leur bon oeil et ils permettent à Gorman de présenter l'une des plus fortes offensives de la ligue.

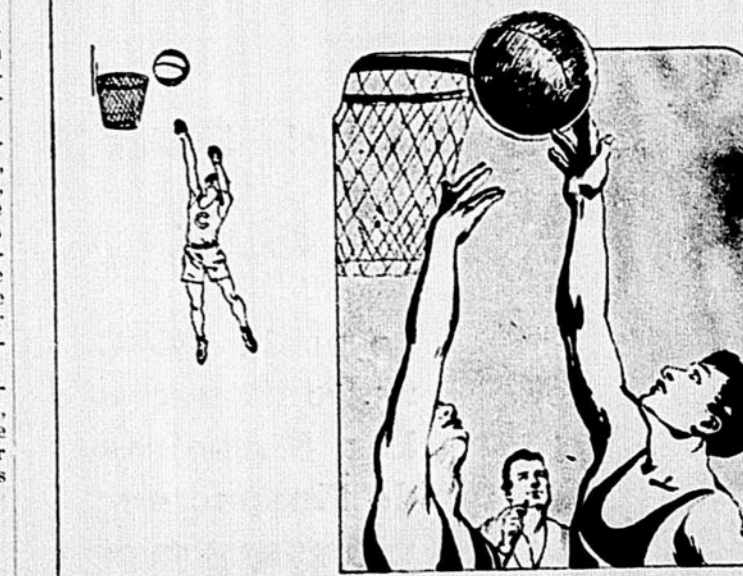
On a remarqué, chez les connaisseurs, que les cham-

piers de l'an dernier furent veau considérés comme le club lents cependant à démarrer à battre pour la possession de cet hiver. Les joueurs ne fu la coupe Stanley. Cette pré-tout pas toujours confiants diction a été faite dès le re-gainant souvent des faiblesses tête de l'équipe. Tommy avait de la part de Bill Beveridge, été forcé de prendre un repos à cause de maladie et son retour était attendu avec anxiété.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Le prince de N... était oisif et très peu soigneux de sa personne. — Que devient N...? demanda-t-on un jour à un de ses amis. — Rien... C'est un paresseux. — Tant que ça? — Il ne fait rien de ses dix doigts. — Rien? — Rien, pas même ses ongles.

BURNETT'S a ça de MIEUX



SIR ROBERT BURNETT'S LONDON DRY GIN

ETABLIE EN 1770

35c. \$1.00 40c. \$2.70

Mildred Harris

Charlie Chaplin

Lita Grey Chaplin

Paulette Goddard

Charlie Chaplin, vu avec les deux premières femmes d'avec lesquelles il a divorcé, Mildred Harris et Lita Grey, et celle qu'il doit bientôt épouser, Paulette Goddard, avec laquelle il est en voyage en Chine.

Le cardinal Villeneuve et la politique

SCANDALEUSES EXEMPTIONS DE TAXES A FAIRE SAUTER

Si les écoles, les églises et autres institutions religieuses méritent cette faveur, par contre pourquoi les Chevaliers de Colomb, les Francs-Maçons et divers clubs sportifs?

Le relevé des immeubles exemptés d'impôts, dans la Cité de Montréal, d'après les rôles de cotisations, démontre un état de choses qui ne semble pas s'expliquer, mais qu'il importe de soumettre à l'étude de tous ceux que cette question intéresse, de près ou de loin.

- 1. Les propriétés appartenant aux gouvernements fédéral, provincial ainsi qu'à la ville de Montréal, le tout d'une valeur municipale estimée à \$121,500,000.00;
- 2. Celles des "églises", catholiques et protestantes, cotées à \$30,000,000.00;
- 3. Celles des "écoles", catholiques et protestantes, estimées à \$60,000,000.00;
- 4. Celles des "institutions, catholiques et protestantes", de bienfaisance, enregistrées à \$36,000,000.00;
- 5. Celles des "communautés religieuses, catholiques et protestantes", indiquées comme valant \$2,000,000.00;
- 6. Celles des "presbytères, catholiques et protestants", pour un total de \$2,000,000.00;
- 7. Celles des "synagogues, presbytères et institutions juives", évaluées à \$1,500,000.00;
- 8. Celles des "sociétés fraternelles et athlétiques, bibliothèques et autres", inscrites pour \$7,500,000.00.

A noter que l'évaluation municipale totale des rôles de cotisation s'élève à \$1,500,000,000.00; que les exemptions précitées représentent une somme totale de plus de \$300,000,000.00, ce qui laisse un total inférieur à \$1,000,000,000.00 de valeurs imposables.

Tout le monde admettra que ces chiffres sont de nature à faire peur au premier venu, et que le premier venu n'est certes pas qualifié pour en contester l'authenticité ou même le bien fondé. C'est probablement pour cette raison qu'on n'a jamais osé critiquer ouvertement, comme c'est

PROPRIO.

CARNET D'UN IROQUOIS PARTIE DE BLUFF A LONDRES QUI COUTERA DES MILLIARDS

Pas de guerre, mais des canons et des munitions. — Le sentiment du peuple anglais envers la France et l'Allemagne. — La banqueroute seul salut.

Plus le temps passe, plus les diplomates comme dans une salle d'armes, s'écarteront, plus le danger d'une guerre imminente s'éloignera, et plus le danger d'un armement intensif s'approche, ainsi que nous prévoyions, dans notre dernière chronique, l'un et l'autre cas.

L'Angleterre ne parle déjà plus de dépenser \$1,500,000,000 pour sa marine, son armée et son aviation. C'est au moins \$2,000,000,000 qu'il faudra consacrer à cette œuvre de "pacification", paraît-il, l'Angleterre étant pacifique et, ce qui plus est, riche.

Quant à l'Allemagne et à l'Italie, leurs usines de guerre fonctionnent à plein rendement. En Allemagne les Krupp, en pleine paix, produisent plus que pendant la guerre. Seule une banqueroute qui s'annonce déjà pourra mettre un frein à la politique de ces pays fascistes.

La Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougo-Slavie, la Belgique, la Hollande, la Grèce et la Turquie sont aussi entrées dans le train, en attendant qu'à peu près tous les autres pays du monde, américains, asiatiques ou africains, se mettent au diapason. Un qui doit se frotter les mains, au spectacle de cette nouvelle explosion belliqueuse, est ce bon Sir Basil Zaharoff, lequel malgré ses 82 ou 83 ans, n'a pas renoncé à faire tomber quelques autres centaines de millions dans sa vaste escarcelle. Il lui faut récupérer ce qu'il a perdu dans la guerre gréco-turque, que diable!

Le "Toronto Star" qualifie de bluff les scènes de la Société des Nations, tant à Londres qu'à Genève, et nous sommes de son avis.

Tous les jeudis soirs à 8.45

Le poste CKAC radiodiffusera Les Mémoires de l'inspecteur BERNARD

Une série d'épisodes les plus étranges de la carrière mouvementée du grand policier français.

WITTE CAP

HARMONIE DANS LA PHILARMONIQUE

New-York, 21. — Le geste par lequel Wilhem Furtwaengler a refusé le poste de chef d'orchestre de la "New York Philharmonic Society" sera sans doute favorablement accueilli par tout le pays. Il ne s'est mêlé aucune animosité personnelle à l'égard du maestro allemand lors des protestations résultant de sa désignation comme successeur de Toscanini. Bien plus, il y avait même tendance, à ce moment-là, à le considérer comme l'homme qui eût une fois le courage de protester contre l'élimination de certains artistes non-aryens du monde musical allemand. L'opposition formulée quant à sa venue ici n'était basée que sur des principes d'esthétique et d'éthique.

A une époque où quelques-uns des musiciens les mieux doués sont proscrits en Allemagne pour la simple raison qu'ils sont non-aryens, les directeurs de la Société Symphonique auraient dû ne point manquer de tact au point de choisir un nazi, quelle que fut l'ampleur de ses talents. C'était tout simplement une rebuffade adressée à Bruno Walters, Otto Klemperer, Max Reinhardt, Kurt Weills et à tant d'étoiles du théâtre, de la musique et de l'écran pour lesquelles l'Allemagne nazifiée demeure terre interdite.

Le retrait du Dr Furtwaengler est venu à point tirer d'embarras M. Félix M. Warburg qui avait commis l'erreur grave d'appuyer publiquement la nomination du maestro nazi. La raison donnée et selon laquelle la musique n'a aucun rapport avec la politique paraît équivoque eu égard à ce qui se passe en Allemagne.

ROI NON BARBU

Edouard VIII est le premier roi non barbu qui possède l'Angleterre depuis bien longtemps. Il eut cependant, il y a 900 ans, un prédécesseur aussi imberbe que lui en la personne de Guillaume le Conquérant, gendre de Baudouin, comte de Flandre.

A la vérité, on l'ignorait et il a fallu les savantes recherches d'un archéologue britannique pour établir ce point capital de l'histoire d'Angleterre.

Si grande était la croyance que tous les Vikings étaient dotés d'un abondant système pileux que le sculpteur, chargé de représenter le vainqueur de Harold pour la ville de Hastings, avait livré une statue barbu ainsi que le fleuve Rhone. Devant les conclusions formelles de la Société d'histoire de l'Angleterre, force a été de se conformer à la vérité historique. C'est ainsi que les habitants de Hastings ont pu assister à cette transformation peu banale. On a rasé leur statue de Guillaume le Conquérant.

HARA-KIRI

Le geste de cet officier japonais et de sa jeune épouse s'enfonçant un sabre dans la poitrine, selon la vieille tradition nipponne, a seule fin que leur suicide ait valeur d'"avertissement", fait penser à ces deux célèbres danseurs acrobates japonais qui, voici un quart de siècle, firent l'admiration de tout l'Occident par leurs danses guerrières et leur hallucinante façon de jouer avec armes blanches terriblement effilées.

Interviewé à Paris par un jeune journaliste, l'un de ces deux artistes japonais avait dit qu'il était "professeur d'hara-kiri". C'est-à-dire qu'il faisait des démonstrations dans les clubs militaires de Tokio et de Yokohama, pour permettre au besoin, aux officiers battus dans les combats ou déconsidérés de s'ouvrir proprement le ventre.

Apprendre à se tuer! Voici qui en dit long sur la survie, parmi le progrès qu'ils cultivent, de l'âme japonaise.

AU RESTAURANT

— C'est dégoûtant, il y deux morceaux qui nagent dans mon potage!
— Elles ne nagent pas, Monsieur, elles sont mortes.

IL SE PLAINT QUE DES JOURNAUX AIENT INSÉRÉ DES EXTRAITS TENDANCIEUX DE LA LETTRE COLLECTIVE DE L'ÉPISCOPAT. — "L'AUTORITÉ", SEUL, EN A PUBLIÉ LE TEXTE INTÉGRAL.

La note insérée par S. E. le cardinal Villeneuve dans la "Semaine Religieuse", de Québec, donne amplement raison à "L'Autorité" d'avoir publié le texte entier, dans son dernier numéro, de la lettre collective de l'épiscopat au clergé de la province, sur la conduite à tenir en matières politiques.

Les journaux qui, s'inspirant de la "Presse Canadienne", n'ont offert au public que des extraits, sont pris à partie par S. E. le cardinal qui traite de fantaisiste et tendancieuse l'analyse faite de la lettre en question.

Faisant une mise au point rigoureuse, le cardinal affirme: (1) "Il n'y a aucune contradiction ni évolution dans les différents documents publiés par l'autorité épiscopale, à propos de politique et d'élections, en ces derniers temps"; (2) "Il résulte de cela que le clergé possède indubitablement le droit naturel et civil de s'occuper de politique et d'élections, mais que les évêques, pour des motifs dont ils demeurent les seuls juges, en règlementent l'exercice, en vertu de leur autorité canonique, et selon les prescriptions qu'ils viennent de rappeler."

Les milliers de lecteurs de "L'Autorité" n'ont pu tomber et ne tomberont pas dans les mêmes erreurs que la clientèle d'autres journaux, vu que nous n'avons publié qu'un document officiel, la lettre collective des évêques, que nous faisons suivre ici d'un autre document officiel: l'ensemble des décrets du Premier Concile de Québec par rapport à la politique, document attaché à la lettre collective:

Décrets du Premier Concile Plénier de Québec, relatifs à la conduite des clercs et des religieux par rapport à la politique. (Traduction autorisée)

Titre V, chapitre II. — Des obligations du Clergé par rapport aux élections politiques. (Décret) 229. — Obéissance due aux Pontifes Romains et aux Evêques.

Autant il est nécessaire de protéger la foi et de faire servir au bien tous les éléments légitimes qui peuvent fournir la condition présente des sociétés, autant faut-il éviter que la religion ne subisse des inconvénients graves, en traitant d'une façon inconsidérée des choses politiques. Conséquemment, tous les clercs obéissent en cette matière aux prescriptions des Pontifes Romains, soit dans leurs Encycliques à tout l'univers soit dans leurs Lettres à diverses nations, et aussi aux avertissements de leurs propres Evêques.

(Décret) 230. — Ne point confondre la religion avec les factions politiques.

Il serait très mal de confondre la religion avec les factions politiques. "Il n'est pas en eux, dans la sphère de la politique, il puisse y avoir matière à des luttes légitimes et que toute réserve faite des droits de la justice et de la vérité, on puisse combattre pour introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général; mais vouloir engager l'Eglise dans ces querelles de partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indistinctement de la religion (1)."

(Décret) 231. — Ne point séparer cependant le bien politique de la religion.

La juridiction du pouvoir sacré et celle du pouvoir civil s'exercent sur les mêmes sujets; d'où il arrive qu'une même chose relève, en certains cas particuliers, du jugement et de l'autorité de l'un et de l'autre pouvoir, quoique d'une façon différente. Ce qui peut faire que des lois portées par le pouvoir civil créent de grandes difficultés à l'Eglise et aux bonnes mœurs. L'Eglise ne peut donc pas se désintéresser de l'ordre politique. "Quiconque veut juger équitablement voit bien que le Souverain Pontife, investi par Dieu du magistrat suprême, n'a pas le droit d'arracher les affaires politiques du domaine de la foi et des mœurs (2)."

Certes, "l'Eglise ne saurait être indifférente à ce que telles ou telles lois régissent les Etats, non pas en tant que ces lois appartiennent à l'ordre civil et politique, mais en tant qu'elles sortiraient de la sphère de cet ordre et empièteraient sur ses droits. Ce n'est pas tout. L'Eglise a encore reçu de Dieu le mandat de s'opposer aux institutions qui nuiraient à la religion et de faire de continus efforts pour pénétrer de la vertu de l'Evangile les lois et les institutions des peuples." Et comme le sort des Etats dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement, "on doit soutenir les hommes d'une probité reconnue et qui promettent de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes mal disposés envers la religion. (3)."

(Décret) 232. — Intervention du Clergé dans les choses politico-religieuses.

a) Si donc des questions surgissent qui, bien qu'elles soient appelées politiques, touchent cependant à la foi ou aux mœurs ou encore aux droits de l'Eglise, il n'y a aucun doute que les prêtres ont la liberté et aussi le droit de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes mal disposés envers la religion. (3)."

b) Mais il n'appartient pas aux prêtres eux-mêmes de juger quelles sont les circonstances particulières qui puissent parfois persuader le Clergé d'intervenir de la façon susdite; cela appartient au Saint-Siège ou à son Délégué ainsi qu'aux Evêques du lieu, car c'est à eux que revient le droit et qu'incombe le devoir de promouvoir le bien de la religion par les moyens les plus aptes, et de condamner, s'il y a lieu, toute faction adverse à ce bien.

c) Les prêtres doivent conformer aux instructions de leurs Ordinaires leurs paroles et leur conduite, "obéissant volontiers à la discipline imposée par ceux que l'Esprit Saint a placés pour gouverner l'Eglise de Dieu, et respectant leur autorité; ils ne doivent rien entreprendre contre la volonté des Evêques, qu'il faut suivre comme des chefs quand on combat pour la religion." (4)

d) Il est à souhaiter qu'une direction uniforme, en toute matière, mais surtout dans les choses politico-religieuses, soit donnée par les Evêques; autrement, des dissensions ou des semblants de dissension pourraient affaiblir les prescriptions ecclésiastiques; c'est d'ailleurs un exemple très désirable et très utile de concorde à donner aux laïques.

(Décret) 233. — Que les Clercs s'abstiennent des choses purement politiques.

Le clerc s'abstiendra prudemment des questions qui concernent les choses purement politiques ou séculières, et au sujet desquelles, dans les cadres de la doctrine et de la loi chrétiennes, variables sont les jugements des hommes. Qu'il ne se mêle pas, non plus, aux factions civiles, afin de ne point rendre son ministère suspect, et que la religion, qui doit se tenir bien au-dessus des choses humaines, et unir les esprits de tous les citoyens par les liens d'une charité et d'une bienveillance mutuelles, n'ait point l'air de manquer à son devoir. "Voilà pourquoi les prêtres auront grand soin de s'abstenir de traiter ou d'agiter publiquement ces questions, soit hors de l'Eglise, soit surtout dans l'Eglise elle-même. (5)."

Que si les prêtres ont droit de voter en des élections politiques ou administratives, ils pourront en user, mais en toute prudence et sans ostentation. Ainsi, qu'ils ne fassent au moment où les électeurs se présentent le moins nombreux, afin surtout de ne pas exciter les esprits. Au reste, même en ceci, tous les clercs suivront les conseils de l'Evêque.

(Décret) 234. — Qu'on instruisse le peuple de ses devoirs.

Ce qui précède, néanmoins, ne doit pas être interprété comme s'il fallait garder un silence absolu au sujet de la très grave obligation qu'ont les citoyens, même dans les choses publiques, de suivre les dictées de leur conscience, et de consacrer leurs forces dans un commun effort à procurer le bien de la religion et de la patrie.

Mais une fois faite cette déclaration, que le prêtre ne favorise pas plus un parti que l'autre, à moins que l'un d'eux s'oppose à la religion, il soit opportun pour le Clergé, comme on l'a dit, d'intervenir.

Les Cardes et les confesseurs, en temps propice et selon la pensée de l'Ordinaire, instruiront avec diligence les fidèles de leurs devoirs d'électeurs et des fautes à éviter dans les élections.

Titre VIII, chapitre III. — De la prédication. (Décret) 324. — Ce qu'il faut éviter dans les sermons.

... Nous défendons strictement que dans la prédication soient faites des allusions à des personnes politiques, qu'il ne concernent en rien son ministère. Que si, négligeant totalement ces avis, quelque prêtre donne quelque occasion de scandale, Nous voulons que l'Ordinaire le frappe des peines les plus graves.

Leur juste part aux femmes du peuple

Elle est réclamée par une combattante de la "Ligue des Droits de la Femme".

Nous recevons cette lettre, que nous nous faisons un devoir, selon notre habitude, de publier sans commentaires, laissant à sa signataire la responsabilité de ses appréciations:

Montréal, 18 mars 1936. Monsieur le Directeur,

Avec la pompe usitée en semblables circonstances, était récemment tenue au Windsor, dans le salon de chêne, l'assemblée mensuelle de la "Ligue des Droits de la Femme". L'assemblée n'était pas nombreuse, mais chacune des assistantes comptait pour deux, ce qui suffisait à remplir les chaises vides. Madame la présidente souligna le fait que la "Ligue des Droits de la Femme" s'intéresse d'une manière bien faite à la classe de celles qui ont à lutter afin de gagner la maigre pitance leur revenant d'un labeur continu.

Avec beaucoup d'enthousiasme, madame la présidente annonça que les institutrices doivent recevoir, à une date encore non déterminée, les appointements de \$300.00 par année au minimum, le mérite doit en être attribué à madame la présidente et à l'Exécutif de la "Ligue des Droits de la Femme".

Or cette ligue se compose surtout de femmes de négociants et de professionnels, de filles de messieurs riches, et il existe dans son sein une ligne de démarcation accentuée entre la bourgeoisie et la femme du peuple. Et pourtant, c'est bien à nous, les femmes de race prébienne, composant la grande armée des travailleuses, que l'on vient dire, en esquissant un geste protecteur: "Nous sommes les dirigeantes de demain". Il serait temps, grand temps, que nous sachions, si le problème angouissant de l'heure va être réglé par nos "dirigeantes" dans une partie de bridge, un tournoi de golf ou encore entre deux tasses de thé.

Il existe, au vrai, dans les rangs de nos femmes, à la tête de nos organisations féminines, et désireuses de s'occuper d'œuvres de bienfaisance ou autres, des femmes dévouées au bien de l'humanité et dont je ne saurais apprécier la valeur à son juste mérite, parce que je ne tiens pas une plume assez exercée pour cela; mais que ces dames n'aillent pas croire que parmi les combattantes il n'y a pas de bonnes soldats, car elles ne tarderont pas à revenir de cette erreur.

L'objectif de cette lettre est de conseiller aux dames qui s'occupent de politique pour devenir députées ou même ministres, de nous abandonner, à nous les femmes du peuple, le domaine ouvrier qui, en somme, est le nôtre, afin que nous puissions nous humbles soucier à ne pas succomber sous le fardeau trop lourd qui souvent charge leurs frêles épaules.

Votre bien dévoué, BERNARDO

UN INCONVENIENT

Chicago s'honore d'offrir à ses hôtes le plus grand hôtel du monde, le largest in the world. Et cette formule, dont l'Amérique abuse un peu, semble être, cette fois, justifiée. Un énorme caravansérail — qui est une vraie ville, avec toutes les boutiques possibles et imaginables — contient en effet, 3,000 chambres. On a compté qu'il faudrait plus de huit ans au voyageur qui aurait la bizarre idée de vouloir coucher dans tous les lits de l'hôtel.

Mais voilà où l'histoire devient à peine croyable: un Français arrivant récemment à Chicago, se rendit au dit palace. Quand on lui octroya quelque millième chambre au vingt-quatrième étage, on l'avertit, avec toutes les formes nécessaires, qu'il lui faudrait deux jours plus tard chercher un autre gîte, les trois mille chambres de l'hôtel étaient retenues par un congrès de marchands de conserves, venus de tous les points des Etats-Unis.

POUCHKINE

Toute la Russie s'appête à fêter bientôt le centenaire de la mort tragique du plus grand poète russe, Pouchkine (Pouchkine fut tué en duel, en 1837, par un Français, Dantès). A cette occasion, les journaux soviétiques nous révèlent que l'arrière-petit-fils du génial écrivain, Grégoire Pouchkine, né en 1913, a fait ses études à l'Institut agronomique et qu'il sert à l'heure actuelle dans l'armée rouge, où il sera bientôt promu officier. Mais le soldat rouge Pouchkine trouve que, depuis quelque temps, sa vie se complique trop; de tous les coins de la Russie, il reçoit des lettres où on lui demande de parler de son aïeul et d'écrire un poème commémoratif. Mais le Pouchkine du XXe siècle n'a rien d'un poète.

Comme tous les rouges, c'est un positiviste.

LE PERE ARCHANGE NE VEUT PAS PARLER DE POLITIQUE, MAIS...

Il attaque le gouvernement Taschereau sur les pensions de vieillesse. — Gaston Pilon dit qu'il n'est pas prêtre. — La lettre collective de l'épiscopat. — Le libéralisme.

Voilà le Père Archange un peu beaucoup perplexé. Il se demande, après la lettre collective de l'épiscopat du Québec interpellant au clergé séculier et régulier de la province de se mêler de politique, comment il pourrait arriver à n'en pas parler tout en parlant, ou à en parler tout en n'en parlant pas.

Le bon Père faisait part de ce combat intérieur, l'autre soir, à un auditoire restreint de l'Association Humanitaire dite Catholique, mais que ses directeurs parlent de "débaptiser" pour la rendre plus orthodoxe, plus conforme aux instructions de l'épiscopat, car nous prétendons combattre le communisme, elle n'était jusqu'ici appliquée à dénoncer le libéralisme, tant fédéral que provincial.

On se rappelle que le fougueux Père Archange, après avoir chéri l'ambition, de même que l'abbé Valmore Lovergne, de Québec, de se porter candidat "atavistique" en octobre, et avoir vainement tenté d'appuyer la candidature "actionniste" de Rochefort le Candidé dans Sainte-Marie en novembre, avait décidé de s'en prendre à "Taschereau" de ses multiples déboires. Il laissera sans doute au "fidèle" Pilon de "parler" à sa place, car, vient de déclarer Gaston, "je ne suis pas un prêtre, moi, et par conséquent je puis parler de politique". Est-ce heureux ou malheureux pour l'Eglise que cet ancien prêtre de l'Armée du Salut et du Sovietisme ne soit pas entré dans les ordres? L'avenir le prouvera...

Lundi soir, le Père Archange, faisant allusion à la lettre collective de l'épiscopat, disait dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur: "Je tiens à dire que rien n'indique dans cette lettre que nous devions, nous les prêtres de la province de Québec, continuer d'instruire le peuple de son devoir, n'en déplaise à MM. les Journalistes". Le bon Père, en fils soumis et obéissant, ne veut pas faire de politique, mais il reproche à l'hon. M. Taschereau de n'avoir pas établi la pension des vieillards: "On nous la promet, continue-t-il, mais si toutefois nous devions l'avoir, il faudra attendre longtemps, car il faudra réveiller plusieurs députés endormis, aller en chercher d'autres à la taverne quand viendra l'heure du vote, et ensuite les mettre d'accord sur l'âge à fixer. L'un voudra que ce soit 60 ans, l'autre 65, un autre 75, et qui sait si un autre, pour se mettre dans les bonnes grâces de CELUI que je ne veux nommer, n'en voudrait pas moins que vous devinez, me suggérera pas 105 ans?"

Les prochains discours du bon Père sur la politique dont il ne faut pas parler tout en parlant seront sans doute du plus vif intérêt! AUDITOR.

LE CHOMAGE NE FLECHIT PAS

En 1932, dit l'ex-président Hoover, il y avait 11,600,000 chômeurs aux Etats-Unis, et ce nombre est encore le même.

Washington, 21. — Quels que soient les aspirants à la candidature républicaine pour la présidence, l'ex-président Herbert Hoover n'entend évidemment pas se faire damer le pion par Borah, Landon ou Knox. Il veut tenter ce qu'on appelle aux Etats-Unis un "come back".

Parlant devant la Ligue des jeunes républicains du Colorado, à Colorado Springs, l'ex-président s'est écrié: "La jeunesse de la nation a le choix entre le vieux système américain, avec sa liberté politique et son égalité d'opportunité économique, et une économie plus ou moins dirigée comportant l'enrégimentation et la bureaucratie."

La liberté et les opportunités de la jeunesse sont hypothéquées et la taxation asservit aussi bien que la dictature.

"Où en sommes-nous, dit M. Hoover, après toutes ces tentatives de remplacement du système américain? Au moment de l'élection de 1932, l'American Federation of Labor signalait 11,600,000 chômeurs; aujourd'hui, après trois ans de New Deal, elle rapporte 11,600,000 chômeurs, le même nombre."

"Notre gouvernement avait pour première mission de remettre ces chômeurs au travail. Ce fut l'excuse qu'il donna pour tous ses actes; nous sommes maintenant en présence de la dure réalité et le gouvernement a échoué dans son but primordial; 15 milliards de dollars seront ajoutés à la dette publique avant la fin du New Deal."

"La suite des événements qui se sont déroulés dans ce pays depuis 1932, affirme l'ancien président, ressemble étrangement à l'administration des nations européennes qui ont succombé à la dictature et le New Deal a imité "la technique intellectuelle et vocale de la révolution européenne".

Les grandes contributions à la civilisation sont venues de pays où les hommes et les femmes sont libres, tandis que la plupart des fautes de l'homme ont leur origine dans les "gouvernements personnels".

PRECISIONS! — Grâce à ma nouvelle pièce, la comédie a fait un grand pas, — Un pas en avant ou en arrière?

CE BON CHAMEAU! — Tu te rends compte s'il y a des bêtes curieuses! Le chameau, par exemple, qui travaille huit heures sans boire!

DUPUIS

a acheté le stock du magasin

ARTHUR MOQUIN

Spécialiste en articles pour hommes

Ce stock de chemises, cravates, chaussettes, sous-vêtements, etc., sera mis en vente à des prix sensationnels

MARDI, 25 MARS

chez **DUPUIS**

Suivez nos annonces dans les journaux quotidiens et surveillez nos vitrines.

Dupuis Frères

Montréal.